

Titre	Réunion du GVI – 9 avril 2009
Description	Relevé de décisions
Éditeur	République française. Office national de l'eau et des milieux aquatiques.
Créateur	Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau
Date	2009-04-20
Version	Version 0.2
Couverture	France
Référence	Convocation à la réunion du GVI le 9 avril 2009
Statut	Soumis pour diffusion

Présents : Mme Céline DELLINGER (DIREN DB Rhin-Meuse), M. Laurent GASNIER (AE Rhône-Méditerranée et Corse), M. Yves GOUISSET (DIREN DB Rhône-Méditerranée), M. Bernard HYPOLITE (AE Adour-Garonne), M. Jean-Baptiste CHATELAIN (AE Loire-Bretagne), Mme Nathalie GARAT (DIREN DB Artois-Picardie), Mme Anne-Sophie ALLONIER-FERNANDES (AE Seine-Normandie), Mme Isabelle VIAL (Onema/DCIE), Mme Céline PIQUIER (Onema/Communication), Mme Laurence CHERY (Brgm), M. Dominique SOUDANT (Ifremer), M. Christian FEUILLET (MEEDDAT/SOeS), Mme Aurélie DUBOIS (MEEDDAT/SOeS), Mme Stéphanie LARONDE (OIEau), M. Stéphane PALICOT (Onema/GIGE), M. Damien GOISLOT (MEEDDAT/DEB), M. Michel BIALKA (MEEDDAT/SIE), M. Christian JOURDAN (Onema/DCIE)

Excusés : M. François BIGORRE (AE Rhin-Meuse), M. René LALEMENT (Onema/DCIE)

Diffusion complémentaire : M. Laurent TROIVILLE (DIREN DB Adour-Garonne), Mme Chafika DEGRON (DIREN DB Loire-Bretagne), M. François PRUVOT (AE Artois-Picardie), Mme Elvira FOURNIER-MELIN (DIREN DB Seine-Normandie), M. Jean-Yves CHATELIER (Ineris), M. Philippe GOUIN (MEEDDAT/Schapi), M. Mathieu PAPOUIN (MEEDDAT/DEB), Mme Gisèle PARFAIT (Onema/Com), M. Patrick LAVARDE (Onema/DG)

Mandat du GVI

1. A la présentation du mandat, plusieurs remarques sont faites :
 - les objectifs assignés au GVI étant vastes, il convient d'établir une programmation pragmatique de ses travaux ;
 - la dimension stratégique du GVI, qui peut interférer avec la politique de valorisation propre des établissements, implique des prises de décision de la part de personnes potentiellement autres que celles participant au groupe ;
 - un intérêt est souligné par tous : aucun partenaire ne veut être spectateur des activités du GVI.

Chantier « Indicateurs »

2. Le GVI doit tenir compte du contexte :
 - il existe déjà de nombreux tableaux de bord mettant à disposition des indicateurs relatifs au domaine de l'eau (indicateurs LOLF, indicateurs de suivi des SDAGE et des programmes de mesure, indicateurs des différents rapportages pour les Directives, ...)
 - des réflexions sont en cours sur ce sujet (notamment au sein de groupes thématiques du ministère chargé de l'écologie), il convient de ne pas les doubler ;
 - de manière générale, il existe une grande masse de données élémentaires, mais une faible capacité à les synthétiser, et cet état de fait doit évoluer.
3. Les objectifs du GVI, par rapport au chantier « Indicateurs », sont revus de la manière suivante :
 - établir un état des lieux des différents tableaux de bord existants, inventorier et

décrire les indicateurs nécessaires à leur constitution (notion de « métadonnées » descriptives d'un indicateur : objectif de l'indicateur, commanditaire, producteur responsable de l'indicateur et de sa mise à disposition, données nécessaires à sa constitution, échelle de production, ...) en s'appuyant sur l'existant, mais éviter la création de nouveaux indicateurs ;

- analyser, parmi ces indicateurs inventoriés, les doublons existants (un même indicateur demandé par plusieurs donneurs d'ordre), les redondances (des indicateurs voisins, qui pourraient être harmonisés), les manques éventuels, ... ;
- proposer aux différents partenaires des éléments de méthodologie concertés et cohérents pour la constitution des indicateurs (la sensibilisation doit notamment être faite auprès des groupes thématiques), ainsi qu'une organisation pour leur production (identification du producteur responsable, calendrier, etc.) ;
- constituer et diffuser le « vivier d'indicateurs » nécessaire à la constitution (à travers des outils de type « presse-bouton ») des différents tableaux de bord.

4. Pour parvenir à ces objectifs, le GVI adopte l'organisation suivante :

- il s'appuie sur l'étude « Recensement et analyse critique des indicateurs dans le domaine de l'eau », lancée par l'Onema et confiée à Asconit (bureau d'études), et qui permettra notamment de réaliser l'état des lieux indiqué dans le point précédent. L'équipe projet de cette étude, côté GVI, est notamment constituée de : Aurélie Dubois (MEEDDAT/SOeS), François BIGORRE (AE Rhin-Meuse), Nathalie GARRAT (Diren DB Artois-Picardie), Christian JOURDAN (Onema/DCIE), Janik MICHON (Onema/DCIE) ;
- il ne constitue pas pour le moment de sous-groupe « indicateurs » ;
- au regard des résultats de l'étude (estimée à 4 mois), le GVI précisera l'organisation à adopter pour la suite.

Chantier « Synthèses »

5. Le GVI doit tenir compte du contexte :

- au niveau national, les organismes de recherche intégrée ont leur propre politique de valorisation de l'information, mais confirment :
 - i. le besoin d'une harmonisation des efforts existants ;
 - ii. l'utilité de l'organisation des différentes productions ainsi que leur diffusion ;
 - iii. la nécessité d'un travail didactique à destination, notamment, du grand public.
- au niveau infra national, les bassins estiment que :
 - i. la décision de production de synthèses est du ressort du Secrétariat technique de bassin (qui, dans ce cadre, joue le rôle de prestataire de services auprès des différents demandeurs – bureaux d'études, sociétés d'assurance, etc.) ;
 - ii. la priorité doit être donnée à la bancarisation des données manquantes (ex : pressions) et non à la valorisation potentielle de l'existant ;
 - iii. mais, dans un souci d'harmonisation potentielle, à long terme, une mise en perspective est nécessaire.

6. Les objectifs du GVI, par rapport au chantier « Synthèses », sont revus de la manière suivante :

- organiser la production de synthèses dans le domaine de l'eau seulement au niveau national dans un premier temps, en établissant notamment des consignes nationales par écrit, mais effectuer une veille quant à la production de synthèses au niveau infra national ;
- établir le programme de valorisation nationale en :
 - i. définissant les cibles et les types de production (documents de 100 pages,

synthèses de type « 4 pages », ...) ;

- ii. listant les contributions potentielles de chacun des partenaires concernés, de manière à identifier les thématiques confiées à un partenaire, celles susceptibles d'être analysées en partenariat, celles qui ne sont encore couvertes par aucun organisme ;
- iii. proposant des supports de diffusion respectant les politiques éditoriales de chacun des partenaires concernés (potentiellement des publications sous « label » Eaufrance) ;
- iv. proposant une politique de « porter à connaissance » des synthèses réalisées, en partenariat avec les différents services de communication concernés ;
- v. fixant de manière précise et pragmatique le calendrier de disponibilité nécessaire des données élémentaires indispensables à la réalisation de synthèses nationales, de manière à ce que les producteurs de ces données puissent s'organiser en conséquence (et éviter les demandes de reportages « tout azimut »).

7. Pour parvenir à ces objectifs, le GVI adopte l'organisation suivante :

- les organismes nationaux s'échangent rapidement la liste des thématiques (déjà prévues / pour lesquelles ils portent un intérêt sans pour autant qu'elles soient prévues dans leur planning de réalisation) qui doivent faire l'objet de synthèses en 2009 et 2010 ;
- l'Onema prend contact avec chacun des organismes nationaux pour évaluer la faisabilité des thématiques, supports et modes de diffusion envisageables ;
- une réunion inter organismes nationaux sera ensuite proposée par l'Onema pour travailler à une proposition commune ;
- à l'issue de ces échanges, le programme sera présenté au GVI, qui précisera l'organisation à adopter pour la suite.

Chantier « Glossaire eau »

8. Le GVI doit tenir compte du contexte :

- il y a un besoin de diffusion rapide d'un glossaire commun, non seulement pour palier aux (trop) nombreux glossaires co-existants actuellement, mais aussi pour répondre à une demande ancienne formulée par les acteurs du SIE ;
- la mise en place d'un glossaire commun pose plusieurs questions :
 - i. la « référentialisation » de ce glossaire, de manière à ce qu'il devienne réellement la ressource indiscutable sur le sujet ;
 - ii. les modes de gestion (mise à jour, processus de validation) et de diffusion de cette ressource.

9. Les objectifs du GVI, par rapport au chantier « Glossaire », sont précisés selon ce qui suit :

- sur le contenu :
 - i. les publics visés sont : le grand public et les acteurs du SIE ;
 - ii. le résultat attendu, pour chaque mot, comprend : une définition grand public (obligatoire), une (des) définition(s) plus technique(s) en fonction des particularités d'application (les différents milieux, par exemple) du mot (facultatif), une source (recommandé), une illustration (facultatif), un exemple (facultatif), une synonymie (recommandé), une abréviation (recommandé), un lien avec une définition Sandre (recommandé). La longueur du descriptif (dans son ensemble) n'est pas limitée ;
 - iii. le périmètre (liste de mots) du glossaire version 1.0 doit être adaptée en fonction du public visé (pour le moment il réunirait environ 3500 items) ;
 - iv. la question du trilinguisme, si elle n'est pas gérée dans cette version 1.0, ne

doit pas être oubliée.

- sur la gestion :
 - i. l'administration est centralisée (pilotee par l'Onema) ;
 - ii. la mise à jour et la validation des contenus se fait de manière partagée entre acteurs du SIE : tous auront la possibilité de proposer de nouveaux mots et des modifications sur les mots existants, mais la validation sera confiée à quelques personnes ressources (identifiées probablement selon les thématiques).
- sur la diffusion et la réutilisation :
 - i. la diffusion web du glossaire est assurée par un seul site web, qui doit être consommable par d'autres. Il n'est pour le moment pas question de publication (papier) de ce glossaire ;
 - ii. une politique de « porter à connaissance » de ce glossaire doit être mise en place.

10. Pour parvenir à ces objectifs, le GVI adopte l'organisation suivante :

- il s'appuie sur l'étude « État des lieux des glossaires sur l'eau » (dont le périmètre doit être complété des glossaires diffusés par Eurostat et l'Union européenne), lancée par l'Onema, et qui permettra notamment de proposer la première mouture du glossaire version 1.0. L'équipe projet de cette étude, côté GVI, est notamment constituée de : Stéphanie LARONDE (OIEau), Janik MICHON (Onema/DCIE) ;
- il désigne les personnes ressources pour la validation des contenus ;
- l'Onema rédige les spécifications fonctionnelles des outils de gestion et de diffusion, et pilote la mise en œuvre de ces outils.

Chantier « Outil de valorisation cartographique »

11. Le GVI doit tenir compte du contexte :

- la plupart des acteurs sont déjà équipés d'outils de diffusion de données valorisées cartographiquement, et ces outils sont mis en œuvre sur les sites eaufrance.fr dédiés (qu'il s'agisse de sites de bassin ou de sites nationaux). Mais certains sites sont cependant encore orphelins (ex : sites Image, Ades...) et d'autres sites sont en cours de construction ou de réflexion (ex : portail Evaluation) ;
- le SOeS (MEEDDAT/CGDD), à travers un « portail cartographique » ouvert en fin de premier semestre 2009, va diffuser un certain nombre de données sur l'eau (prélèvements, usages, qualité, ...). Une articulation est donc à prévoir ;
- le ministère chargé de l'écologie mène une politique de convergence des différents outils dont il dispose en terme de diffusion des données cartographiques (en particulier les référentiels), de manière à rationaliser les usages. Il convient donc que cet outil « standard » ne nécessite pas de nouveau développement si les fonctionnalités attendues sont déjà proposées par l'outil (ou les outils) convergent(s) ;
- le GIGE s'intéressant également à cette question, en particulier du point de vue de la diffusion des référentiels, une information mutuelle entre les 2 groupes est indispensable.

12. Les objectifs du GVI, par rapport au chantier « Outil de valorisation cartographique », sont précisés selon ce qui suit :

- avoir une vision transversale des besoins pour les différents sites et des applications déjà mises en œuvre ;
- choisir 2 ou 3 exemples nécessitant rapidement ce type d'application. Dans un premier temps il pourrait s'agir des sites Ades et Image et du futur portail Evaluation ;
- proposer un outil commun répondant aux besoins exprimés, à destination des

nouveaux portails ou des portails existants (en cas de refonte d'un site, par exemple).

13. Pour parvenir à ces objectifs, le GVI adopte l'organisation suivante :

- il liste les besoins potentiels de l'ensemble des acteurs du SIE et centralise la description de l'existant ;
- l'Onema participe aux groupes de travail thématiques (des exemples cités dans le point précédent) dans lesquels les expressions de besoins sont faites (comités utilisateurs Ades, SEEE, ...) ;
- l'Onema rédige les spécifications fonctionnelles générales de l'outil et pilote sa mise en œuvre.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

14. Aucune date n'est prévue pour le moment, elle sera fixée ultérieurement (a priori pour la rentrée 2009).